

# VMoodle (local) : Guide d'utilisation

Le guide d'utilisation VMoodle est principalement orienté vers l'utilisation des interfaces de super-administration.

La mise en oeuvre de la virtualisation est documentée dans la documentation d'installation.

## Accéder à la gestion de VMoodle

L'accès à la gestion de VMoodle est implanté dans le menu principal d'administration, dans la rubrique "Serveur". L'entrée de menu est nommée "Administrer les plates-formes virtuelles".

## Gestion des instances

Le premier écran correspond à la gestion des instances virtuelles.

## Super administration

L'écran de super administration permet de diffuser des commandes dans l'ensemble du réseau de plates-formes virtualisées. La super administration s'appuie sur une infrastructure extensible de commande qui fonctionne selon le processus suivant :

- Choisir une commande et la configurer
- Choisir un jeu de plates-formes cibles
- Exécuter la commande
- Recycler la commande ou construire une nouvelle commande.

Le principe de recyclage de la commande permet de gérer les trois situations suivantes :

- Réutiliser la même commande sur un nouveau jeu de plates-formes
- Réutiliser une autre commande en conservant le même jeu de plates-formes
- Changer la commande et le jeu de plates-formes cibles

## Jeux de commande

### Commandes génériques

Les commandes génériques portent sur des actions "de base" comme la modification massive d'une valeur de configuration ou le vidage général des caches.

### Commandes relatives à l'équipement des plates-formes (plugins)

## Commandes relatives aux roles et droits

## Commandes relatives aux mises à jour

La commande de mise

## Jeu de commande test

Un jeu de commandes expérimental de test montre les différentes primitives de construction de l'infrastructure de commande.

[Revenir à l'index du composant VMoodle](#)

From:

<https://docs.activeprolearn.com/> - **Documentation Moodle ActiveProLearn**

Permanent link:

<https://docs.activeprolearn.com/doku.php?id=localvmoodleuse>

Last update: **2026/01/13 07:19**

